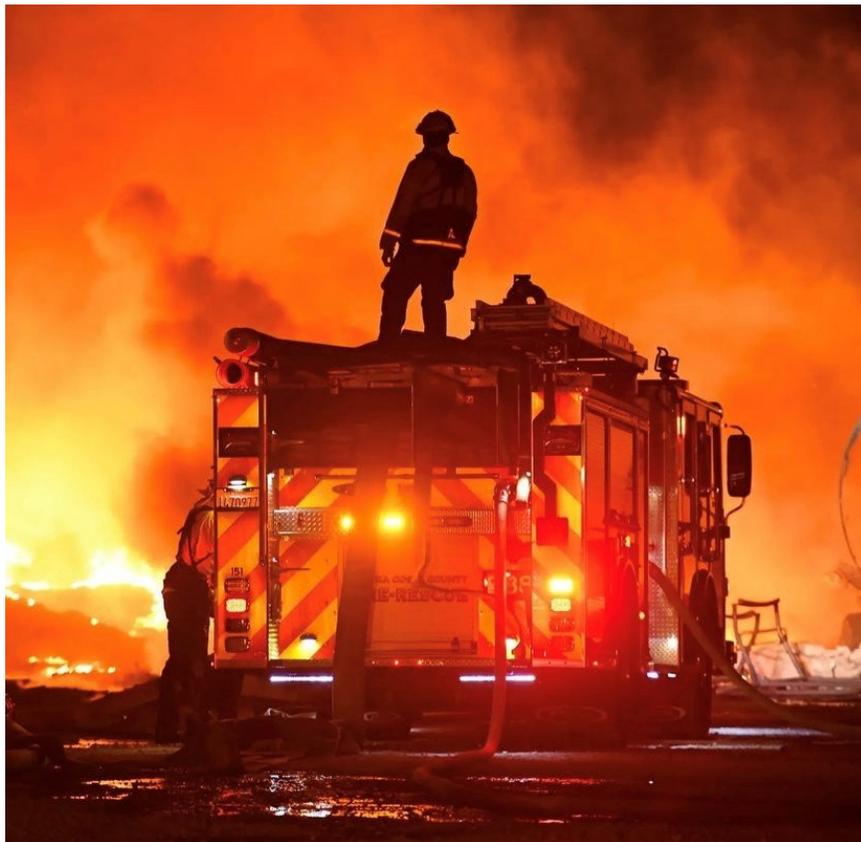


Rapport d'activités 2021

Service de sécurité incendie de la Municipalité de Chelsea





Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Rapport d'activités 2021

Dans le présent rapport, vous trouverez de l'information sur les sujets suivants :

Mot du directeur	page 3
La mission	page 4
Les effectifs	page 4
Les casernes	page 4
Le budget	page 5
Le programme d'entraînement	page 5
Les réalisations	page 6
Les projets 2022	page 7
Volet : prévention	page 8
La réglementation incendie	page 8
Feu à ciel ouvert et feu d'artifice	page 9
Les activités communautaires en 2021	page 10
Volet : interventions d'urgence	page 11
Tableau - Nombre et type d'appel de 2011 à 2021	page 12
Tableau – Appels selon l'heure	page 13
Tableau – Nombre d'appel par mois en 2021	page 13
Volet : sécurité civile	page 14



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Mars 2022

Bonjour,

Le métier de pompier est en constante évolution que ce soit au niveau de la formation, des techniques de travail et des équipements. Les standards et les prérequis de sélection sont de plus en plus élevés. Comme dans plusieurs secteurs d'activités, la pénurie de main-d'œuvre ainsi que la rétention et la formation du personnel demeurent des priorités incontournables pour les services de sécurité incendie (SSI).

Les malheureux décès de deux pompiers en devoir (Montréal et Boischatel) en 2021 nous rappellent les dangers guettant les pompiers lorsqu'ils se mobilisent lors d'intervention d'urgence.

Le Service de sécurité incendie a procédé à une embauche de 14 nouveaux pompiers (44 CV reçus) pour remplacer plusieurs départs depuis 2018, cela afin d'assurer une force de frappe efficace et de se conformer aux exigences du schéma de couverture de risques pour les incendies de bâtiments.

Bien que le métier de pompier à temps partiel sur appel soit de plus en plus exigeant en fait de temps et de formation; je vous assure que les pompiers de la municipalité de Chelsea sont compétents, dévoués, engagés et professionnels afin d'offrir des services à la hauteur des attentes des citoyens.

La direction du service maintient son objectif de bonifier son offre de service et de continuer à investir dans la formation de ses membres et dans les équipements d'intervention afin d'assurer la sécurité de ses pompiers et ses citoyens.

En espérant que ce rapport soit intéressant et informatif.

Cordialement,

Charles Ethier, Directeur
Service de sécurité incendie
Municipalité de Chelsea



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



La mission :

Le Service de sécurité incendie (SSI) est responsable d'assurer et de mettre en place toute mesure afin de sauvegarder la vie humaine, protéger les biens et l'environnement. Le Service est responsable de la lutte contre les incendies ainsi que des sauvetages lors de ces événements. Il a aussi la charge de la lutte contre les sinistres, du secours aux victimes d'accident, du secours des personnes sinistrées et de leur évacuation d'urgence.

Les effectifs :

Voici la structure organisationnelle qui est sous l'autorité du Directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité:

- 1 Directeur et une Adjointe administrative à temps plein;
- 1 Directeur-adjoint (poste vacant);

Les postes suivants sont à temps partiel, sur appel :

- 4 Capitaines;
- 7 Lieutenants;
- 3 ressources en prévention;
- 1 enquêteur incendie;
- 1 pompier instructeur;
- 36 pompiers;

Les casernes :

La Municipalité de Chelsea possède trois casernes réparties sur son territoire de 120,85 km², et dans chacune d'elles sont entreposés un camion autopompe, un camion-citerne et un fourgon.

- La caserne 1 (principale), sise au 7 chemin Hôtel-de-Ville, secteur Centre-Village
- La caserne 2 (satellite), sise au 39 chemin de la Rivière, secteur Farm Point
- La caserne 3 (satellite), sise au 161 chemin de la Montagne, secteur Hollow Glen

En plus, à la caserne 1 dans le centre du Village, on retrouve un fourgon, qui comprend certains équipements techniques et qui sert de véhicule de réhabilitation. Il y a également un véhicule de liaison (de style pick-up) pour les déplacements du Directeur et pour la garde externe des officiers. Un VTT avec remorque est aussi disponible pour les évacuations terrestres hors route (été et hiver).



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



- Les camions autopompes servent lors d'incendie et de protection pour les intervenants lors d'accident de la route et plusieurs autres types d'interventions.
- Les camions-citernes servent au transport d'eau et contiennent une pompe portative afin de s'alimenter auprès d'un cours d'eau.
- Les camions de type fourgon servent au transport d'habits de combat et différents équipements techniques.

Le budget :

Voici quelques statistiques intéressantes concernant le budget total de la municipalité et le budget incendie lors des 7 dernières années :

Années	Budget municipal	% augmentation du budget municipal	Budget incendie	% du budget incendie par rapport au budget municipal	% d'augmentation par année du budget incendie
2015	14 573 288 \$	5%	972 753 \$	6.7%	5%
2016	15 238 203 \$	6%	970 427 \$	6.4%	0%
2017	16 201 253 \$	7%	1 055 231 \$	6.5%	9%
2018	17 325 617 \$	7%	1 241 803 \$	7.2%	18%
2019	18 605 164 \$	7.4%	1 196 757 \$	6.4%	-3.6%
2020	19 819 887 \$	6.53%	1 237 112 \$	6.24%	3.37%
2021	21 337 616 \$	7,66 %	1 234 146 \$	5,78 %	-0,24 %

Le programme d'entraînement :

Le SSI doit maintenir un programme d'entraînement afin d'assurer le maintien des acquis et des compétences des pompiers et officiers. Il est essentiel que le SSI soit en mesure de répondre de façon sécuritaire, adéquatement et efficacement aux interventions avec des pompiers qualifiés et ainsi se conformer aux obligations de formation selon le Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture des risques en sécurité incendie.

Le Service de sécurité incendie a offert à ses pompiers plusieurs heures de formations, d'entraînements et de pratiques durant l'année, voici un tableau comparatif des heures rémunérées de pratique des 5 dernières années :



Les réalisations 2021:

À titre d'information, voici quelques réalisations du SSI :

1. Mise à jour du règlement uniformisé 21-RM-05;
2. Trois affiches indiquant le niveau du danger d'incendie furent installées sur le territoire (Centre-Village, Hollow Glen et Farm Point);
3. Embauche de 14 nouveaux pompiers ainsi que la nomination de 4 lieutenants et 1 capitaine. La dernière embauche datait en 2017-2018;
4. Achat de quatre habits de combat.
5. Achat de 75 dossards et 3000 bracelets pour l'établissement d'un centre d'hébergement lors d'un sinistre.

Danger d'incendie local



Lors d'interdiction provinciale



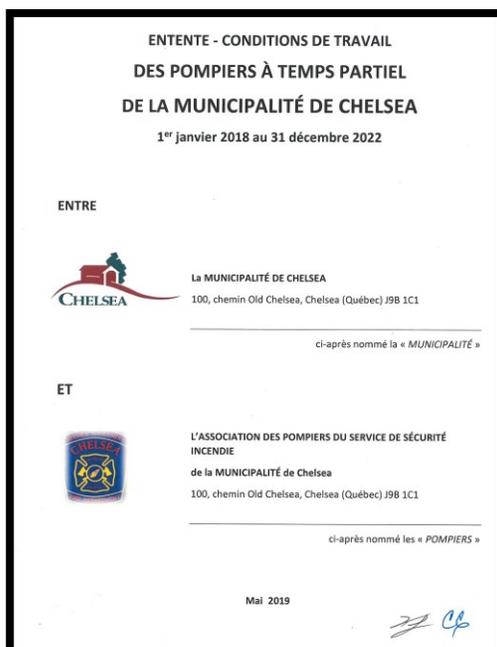
6. Dans l'optique d'amélioration et la poursuite d'augmenter l'efficacité du SSI, en collaboration avec l'Association des pompiers et pompières de Chelsea, un projet pilote de garde interne a été mis en place en 2021. Le but étant de mettre en place une équipe de travail prête à répondre aux appels plus rapidement et consolider des travaux en caserne afin d'être plus efficace et assurer de meilleurs suivis relatifs à l'entretien des véhicules et des équipements d'intervention.

L'équipe est composée d'un officier et trois pompiers, une journée par semaine, soit le mercredi et samedi, de 7h30 à 17h30, en alternance et un mardi et un jeudi soir également en alternance de 17h à 22h.

Plusieurs autres modalités entourent la mise en place de ce beau projet. Plus que satisfait des résultats, la direction du service a maintenu et bonifié ce projet pour 2022.

Les projets 2022 :

1. Mise en service d'une nouvelle autopompe en remplacement de l'autopompe datant de 1996;
2. Lancer l'appel d'offres pour une autopompe-citerne en remplacement de celle datant de 1994;
3. Rédaction d'un devis pour l'achat éventuel d'un camion échelle;
4. La vente de trois fourgons afin de les remplacer par deux camionnettes mieux adaptées à nos besoins et à notre réalité;
5. Renouveler l'entente de travail avec les membres de l'Association des pompiers;
6. Remplacement de 33 casques de pompier de plus de 10 ans.





Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Le SSI travaille sous trois volets : *la prévention, les interventions d'urgences et la sécurité civile*

Volet : Prévention

Le volet prévention des incendies mis en place comprend les visites résidentielles, des visites des lieux publics, des visites d'écoles et des garderies, etc. Lors de la semaine de la prévention des incendies au mois d'octobre de chaque année, il y a des exercices d'évacuation et la journée pompier et pompière d'un jour réservée aux étudiants de nos deux écoles primaires. Pandémie permettant, le Service aimerait offrir une journée « portes ouvertes » et un « rallye » à ses citoyens en 2022.

À chacune des saisons, des informations concernant la prévention incendie sont mises à la disposition des résidents sur le site internet municipal (www.chelsea.ca) et sur la page Facebook de la Municipalité (<https://www.facebook.com/ChelseaQuebecCanada/>).

En 2013, le Service de sécurité incendie a débuté le programme de visites résidentielles dans le but de vérifier les avertisseurs de fumée, les avertisseurs de monoxyde de carbone et les extincteurs, mais aussi dans le but d'informer la population des mesures d'autoprotection contre les incendies.

En 2021, dû à la pandémie et afin de diminuer les contacts et les interactions, le SSI a décidé de simplement laisser un accroche-porte à plus de 254 résidences dans le district no. 1, indiquant certains règlements afin de sensibiliser les résidents. Le SSI a confiance en ses citoyens qu'ils prendront les mesures et actions nécessaires afin de bien se protéger.

La réglementation incendie

En 2021, la réglementation incendie à Chelsea était la suivante :

- Le règlement uniformisé pour édicter les normes relatives à la sécurité incendie, 21-RM-05;
- Le règlement de constitution du Service de sécurité incendie régissant son organisation et son fonctionnement, N° 1150-20;
- Le règlement sur la tarification des incendies de véhicules et de décarcération pour les non-résidents, N° 845-12;

Il est important de se rappeler qu'à Chelsea, il est obligatoire d'avoir :

- Un avertisseur de fumée à chaque étage;
- Un avertisseur de monoxyde de carbone homologué doit être installé dans chaque résidence unifamiliale ou dans chaque logement lorsqu'un appareil à combustion est installé à l'intérieur de la résidence ou lorsqu'un garage de stationnement y est incorporé ou contigu et lorsque ce garage fait partie intégrante de la résidence ou du logement;
- Un extincteur portatif à poudre ABC de 2,2 kg (5 lb);
- Un numéro civique visible de la voie de circulation;
- Votre cheminée ramonée au moins une fois par année;
- Un dégagement d'un mètre autour du panneau électrique.

Feu à ciel ouvert et feu d'artifice

Les feux à ciel ouvert de moins d'un mètre (1 m) sont permis durant toute l'année, sans permis, en respectant certaines conditions.

Les feux à ciel ouvert de plus d'un mètre (1 m) et de moins de quatre mètres (4 m) sont permis seulement entre le 1^{er} novembre et le 30 avril, avec permis.

Il est interdit d'allumer des feux d'artifice (incluant ceux achetés au magasin du coin) à moins d'obtenir, au préalable, un permis et l'autorisation du SSI pour tous les types de feu d'artifice.

Malgré ce qui précède, il est de la responsabilité du citoyen de vérifier la présence d'interdiction gouvernementale et le niveau de danger d'incendie selon la SOPFEU avant d'allumer un feu à ciel ouvert ou des feux d'artifice. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'article 11 du règlement 21-RM-05.

En 2021, 122 permis de brûlage furent délivrés, lesdits permis de brûlage sont disponibles à la caserne 1, sise au 7 chemin Hôtel-de-Ville ou par courriel à incendie@chelsea.ca.



Feu à ciel ouvert autorisé sans permis annuellement tout en respectant certaines conditions, maximum d'un mètre



Feu à ciel ouvert de plus d'un mètre et de moins de 4 mètres avec permis du 1^{er} nov. au 30 avril seulement



Feu d'artifice – doit obtenir au préalable un permis et l'autorisation du SSI

Les activités communautaires en 2021 :

Tous les ans, le SSI est sollicité par divers organismes communautaires afin de participer, de promouvoir les activités de prévention et d'assurer une certaine sécurité.

En 2021, dû à la pandémie, le SSI a limité ses activités. Nous avons tout de même participé à la Parade de Noël organisée par le Service des loisirs et de la culture, la Marche Pierre Lavoie, la journée « Pompier d'un jour » en collaboration avec les deux écoles primaires.



Le Service de sécurité incendie a également organisé, avec la collaboration d'Héma-Québec quatre collectes de sang :

Lors des collectes du 12 janvier, du 15 juin, du 2 septembre et du 30 novembre 2021, nous avons officiellement inscrit 330 donateurs! Ce sont très exactement 302 poches de sang qui ont été prélevées en tout! Après transformation et séparation en laboratoire, ce sont ainsi 1204 produits qui ont été transfusés à des patients d'hôpitaux publics du Québec.

Nous sommes fiers de vous informer que vos dons lors des collectes ont eu un impact sur la vie de 1204 personnes à travers le Québec! WOW!

Le Service de sécurité incendie ainsi que la Municipalité de Chelsea tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux collectes pour en faire un franc succès!

Donnez du sang, donnez la vie!



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
Chelsea QC J9B 1C1
(819) 827-6200
incendie@chelsea.ca



Volet : Interventions d'urgence

Les types d'interventions du SSI sont définis dans le règlement de constitution No. 1150-20 (voir tableau ci-dessous).

Types d'appels	
Service offert par le SSI	Service que le SSI n'est pas mandaté d'offrir
Incendie de bâtiment et véhicule	Appel médical (Premiers Répondants)
Feu de broussaille et de forêt	Sauvetage sur glace
Alarme incendie et CO	Sauvetage sur plan d'eau
Fuite de gaz	Sauvetage en hauteur
Feu électrique externe, fils au sol, etc.	Sauvetage en espace clos
Vérification de feu à ciel ouvert	
Accident de véhicule avec ou sans décarcération	
Évacuation hors route – VTT	
Assistance – entraide municipale, citoyen, etc.	

Le Service de sécurité incendie assume ses responsabilités dans la mesure des moyens, des ressources, des équipements, de la formation et des budgets mis à sa disposition et mandatés par le conseil municipal.

Lors d'appels d'urgence provenant du service 9-1-1 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, tous les pompiers sont avisés par radio portative et via une application sur téléphone cellulaire, quel que soit le secteur ou le type d'appel les trois (3) casernes sont alors mobilisées.

Les protocoles d'entraide avec les différents Services de sécurité incendie limitrophes, sont en place et renouvelées automatiquement chaque année pour les besoins en eau, en personnel, en équipement ou afin d'offrir les services de sauvetage sur glace, sur plan d'eau, en hauteur, en espace clos ou en matières dangereuses à ses citoyens.



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
 Chelsea QC J9B 1C1
 (819) 827-6200
 incendie@chelsea.ca



Le nombre d'interventions d'urgence répondues par le Service de sécurité incendie de Chelsea annuellement est influencé par plusieurs facteurs comme :

- L'augmentation de la population;
- L'augmentation du parc immobilier résidentiel et commercial;
- L'augmentation du nombre de véhicules sur les routes;
- Les changements climatiques (tempête de vents, inondations, verglas, etc.)
- L'augmentation des attraits touristiques de renom sur son territoire.

Voici quelques tableaux intéressants :

Nombre et type d'appel de 2011 à 2021

Type d'appel	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Feu de résidence	5	2	4	2	8	8	3	5	4	2	7
Feu de cheminée	7	7	1	2	7	4	5	2	7	4	5
Odeur de fumée associée au bâtiment	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	3	2	3	4	5	5
Feu de véhicule	8	11	3	3	3	4	5	10	7	4	6
Déversement	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	1	1	0	0	2	2
Assistance - entraide municipale	1	4	2	4	2	9	2	7	4	2	3
Feu de broussaille	13	30	22	4	3	2	1	5	5	3	5
Feu électrique	7	7	0	4	0	0	28	25	15	18	16
Fuite de gaz (naturel, propane, autre)	3	0	5	1	2	2	3	5	2	8	11
Fils au sol	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	1	6	14	17	10	4
Accident de véhicule	10	16	21	19	15	13	26	54	57	29	47
Assistance - citoyen	1	5	9	2	4	2	5	9	11	10	2
Assistance aux ambulanciers	1	0	1	2	2	7	3	1	5	2	8
Sauvetage autre	0	1	1	1	2	1	1	1	1	3	6
Alarme incendie	43	43	64	39	57	51	80	55	39	71	84
Monoxyde de carbone	2	8	3	1	1	4	3	6	8	4	11
Vérification et plainte	15	18	8	40	50	89	21	36	25	57	19
Autres	15	6	30	1	10	9	0	3	0	4	0
Total:	131	158	174	125	166	210	195	241	211	238	241



Service de sécurité incendie

100 chemin Old Chelsea
 Chelsea QC J9B 1C1
 (819) 827-6200
 incendie@chelsea.ca



Tableau représentant les appels selon l'heure de la journée

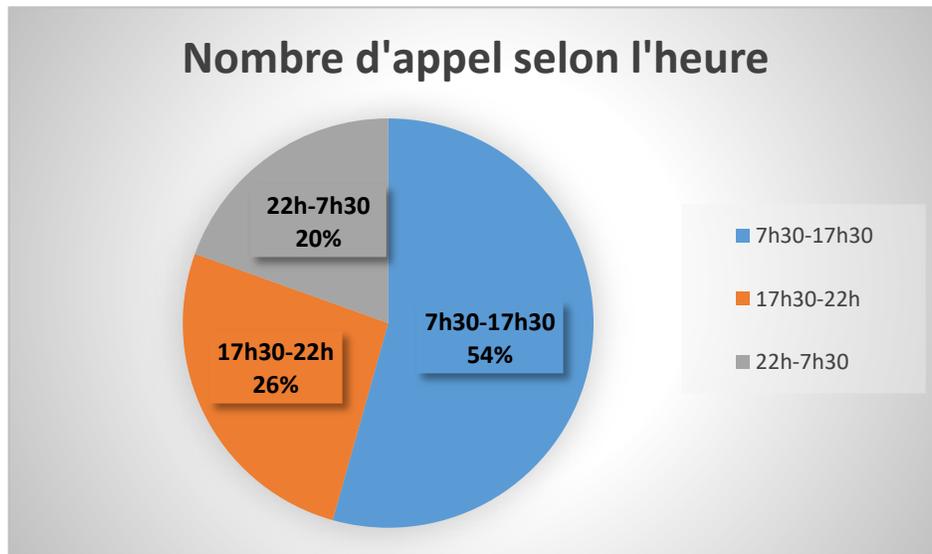
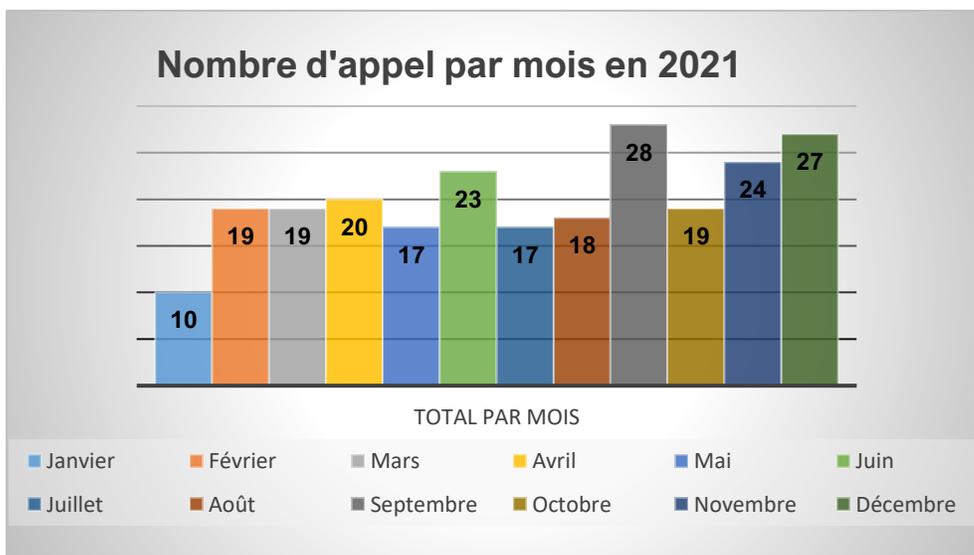


Tableau représentant le nombre d'appels par mois pour l'année 2021



Volet : Sécurité civile

Les services de sécurité incendie sont de plus en plus sollicités lors de sinistre (catastrophe) car souvent ils sont les premiers déployés et arrivés sur les lieux! La municipalité de Chelsea ne peut se croire à l'abri des sinistres même si plusieurs peuvent penser que ces événements se produisent seulement ailleurs! En plus, ils sont de plus en plus fréquents et importants.

Nous devons agir de façon proactive pour freiner cette augmentation afin d'être le plus prêts possible et par conséquent on doit accentuer nos mesures de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

L'augmentation des sinistres peut être attribuée à divers facteurs, dont les changements climatiques, l'utilisation des matières dangereuses, les différents aléas naturels et technologiques, etc. Les sinistres en cause génèrent de pertes majeures et perturbent considérablement le fonctionnement normal de nos communautés.

On a qu'à penser aux sinistres survenus lors des dernières années comme : la pandémie mondiale actuelle, les inondations (Saguenay-Lac-Saint-Jean et Outaouais), les tornades (Outaouais), les feux de forêt (Slave Lake et Fort McMurray en Alberta) et le verglas (Outaouais).

La municipalité a adopté sa première version de son plan de mesures d'urgence en 1997 et depuis le plan est révisé et adopté annuellement.

Lors des prochaines années la municipalité de Chelsea investira dans la formation de son personnel, dans ses infrastructures (génératrices) et certains équipements de base et conclura des ententes d'entraide afin de bonifier et assurer l'aide à ses citoyens.

Vous pouvez également vous préparer en consultant les sites suivants :

Votre guide de préparation aux urgences <https://www.preparez-vous.gc.ca/index-fr.aspx>

Comment se préparer à la maison <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/maison/>

Québec En Alerte <https://www.alerte.gouv.qc.ca/fr/index.html>

